

Bédaction-Administration-Publicité
6, boulevard Foissonnière, Paris-IX^e

TARIF DES RENOUELEMENTS D'ABONNEMENTS

3 mois 70 fr.
6 mois 130 fr.
1 an 250 fr.

C.C.P. 1851, Paris. Adresse télégraphique : Matin, Paris.

Le Matin

LE MIEUX INFORMÉ DES JOURNAUX FRANÇAIS

EDITION DE 5^H

Téléphone : PROVENCE 15-01
8 lignes

EN SORTANT CE MATIN
SACHEZ QUE :

- Aujourd'hui : Sainte-Agnès.
- Demain : Saint-Vincent.
- Camouflage des Lumières du 21 au 22 : 17 h. 57 à 8 h. 6.
- La Flamme sera ravivée le 21 à Amicale du 1^{er} R. I.

Dernières nouvelles du monde entier

61^e ANNÉE — N° 21.696

VENDREDI 21 JANVIER 1944

Une exclusivité **Le Matin** Mais... qui est Tito? par le docteur Walter GRUBER

Depuis un certain temps, on peut constater que la presse anglaise aussi bien que la presse des Etats-Unis ont changé fondamentalement leur attitude à l'égard des bandes qui, on le sait, sévissent encore dans une certaine mesure dans la partie occidentale de la péninsule balkanique. A présent, on parle généralement d'eux comme d'une « armée de la libération nationale », on chante sur tous les tons les louanges de Tito, qui serait le véritable représentant de la nation serbe, tandis que Drascha Mihailovitch, sanctifié naguère comme un héros de la liberté, est à l'heure actuelle taxé de réactionnaire tout autant que dans la presse soviétique, qui lui est depuis longtemps hostile. Il ne peut pas y avoir l'ombre d'un doute que Tito travaille par ordre de Moscou à préparer les esprits balkaniques à l'idée de l'Union volontaire et fraternelle U. R. S. S., à l'exemple de ce qui se passa en son temps pour les pays baltes.

Le journal *Napred* (En Avant), un organe illégal paraissant dans l'espace balkanique pour les fins de la propagande bolchevique, a publié pour la première fois une photographie de Tito. Cette photographie a été reproduite par le journal des partisans *Vjesnik*. Tito est appelé « Drag », c'est-à-dire camarade.

Cela est tout à fait dans la pratique habituelle des bandes de Tito. Tito est en lui-même un type caractérisé du bolchevik.

Un document fondamental pour toute l'agitation communiste nous est donné par un article de Tito paru dans un numéro du *Proleter*, organe illégal des communistes de Serbie. Tito écrit textuellement :

« Le drapeau de la lutte pour la libération du peuple contre les occupants, que la parti communiste de Yougoslavie a dressé en l'an 1941, est en même temps le drapeau de la lutte pour la liberté nationale et l'égalité en droits de tous les peuples de Yougoslavie. Le parti communiste n'a jamais renié ses principes. Ses principes lui ont été donnés par nos grands maîtres et grands chefs Lénine et Staline, et ils sont résumés dans une seule phrase : le droit de chaque peuple à disposer de lui-même jusqu'à l'indépendance. Le parti communiste se dressera donc contre les hégémonistes panserbes qui voudraient opprimer les autres peuples de Yougoslavie, de même que contre tous ceux qui tenteraient de semer la discorde dans l'intérêt de telle ou telle puissance impérialiste. »

L'opinion de Staline

Tito s'appuie sur un article que Staline rédigea lui-même en automne 1938 et qui fut pour les communistes alors camouflés dans l'opposition unie un moyen important d'agitation dans les partis bourgeois au temps des élections de Stoyadinovitch. Staline conclut ainsi son article :

« Ceux qui ont étudié à fond la question nationale trouvent une contradiction dans le fait que les socialistes des pays oppresseurs défendent la « liberté de la libération » et les socialistes des peuples opprimés la « liberté de rattachement ». Mais il s'agit de rendre compte dans les situations données, il n'existe et ne peut pas exister d'autre voie pour parvenir à l'internationalisme et à l'union de tous les peuples. »

Peut-être en lisant cet avertissement de Staline, certains feront-ils observer qu'il a été écrit il y a cinq ans. Mais les organes du parti communiste de l'ancien territoire yougoslave recommandent la lecture de ces considérations à tous les fonctionnaires du parti et à tous les communistes politiques en octobre 1943. De la même façon, dans leurs circulaires secrètes du parti, les ordres sont toujours basés sur des résolutions du Komintern, et cela ne doit étonner personne, si l'on songe à la mission spéciale balkanique du « camarade » Dimitroff.

Pandorre ne connaît que son devoir...

Le banditisme sévit et le marché noir s'étend, pas les occasions qui manquent à nos gendarmes de déployer leur adresse. Ils y ont réussi, n'en doutez pas. Mais... il y a aussi... Oyez cette histoire !

Par une chaude après-midi du mois de juin dernier, un gendarme de onze ans, ayant emprunté une canne à pêche à son père, s'avisa d'aller jeter l'hameçon dans un des étangs de Vincennes où il avait d'ailleurs vu d'autres enfants pêcher, et réussit même à se procurer un poisson de dix centimètres.

Innocent passe-temps, diriez-vous. Des gendarmes qui vivent de ce métier, ce n'est pas de la pêche à la ligne, c'est de la pêche à la mouche, et c'est un métier sérieux.

On pourrait croire que l'infatigable n'alla pas plus loin et que l'enfant s'en alla avec une sermoine.

Son père vient de recevoir une assignation à comparaître devant le tribunal correctionnel avec le motif suivant : « est parvenu à avoir, sans fraude, un poisson de dix centimètres, au préjudice de la Ville de Paris. »

Alors, nous pouvons dormir sur nos deux oreilles. Nous sommes bien tranquilles.

On ne sait trop ce qu'il faut davantage, admettre du sentiment du devoir ou de la conscience, ou faire par les ordres ou de la volonté inflexible du Parquet de punir tout les coupables à quel qu'ils soient, même quand ils ont onze ans et tentent de pêcher un poisson de dix centimètres dans la lac du Bois.

Durs combats en cours au lac Ilmen au golfe de Finlande

En Italie, l'ennemi renforcé n'est point parvenu à franchir le Garigliano

GRAND QUARTIER GENERAL DU FUHRER, 20 janvier. — Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Dans la partie Sud du front de l'Est on ne signale qu'une activité locale.

Dans le secteur de Jachkov et au Sud de Polonnoje, nos troupes ont repris, au cours d'une contre-attaque, quelques localités ; la courageuse garnison d'un point d'appui, qui avait été momentanément encerclée, a été libérée.

A l'Ouest de Retchitsa, la lutte se poursuit violemment ; des groupes de combat ennemis, qui avaient pénétré dans nos positions, ont été rejetés après de durs combats.

Près de Vitebsk, au nord-ouest et au nord de Nevel, n'ont eu lieu que des actions d'importance locale.

Au Nord du lac Ilmen et au Sud de Léningrad et au Sud d'Orientalenbourg, les durs combats défensifs se poursuivent ; au cours d'une rectification locale du front, la ville de Novgorod a été évacuée.

En Italie méridionale, dans la partie Ouest du front, l'ennemi poursuit ses violentes attaques soutenues par l'artillerie et les avions de bataille.

Après un violent combat, nous

avons perdu la ville de Minturno, complètement détruite.

Toutes les autres attaques, ainsi que les tentatives ennemies pour passer le Garigliano, ont été repoussées.

Dans le secteur central un camp ennemi a été attaqué par surprise et les occupants ont été délogés ; l'ennemi a subi des pertes élevées en hommes ; nous avons fait des prisonniers.

Deux nouvelles attaques terroristes contre Rome

ROME, 20 janvier. — Hier, la capitale italienne a été, une fois de plus, l'objet d'une attaque terroriste anglo-américaine. De nombreuses bombes sont tombées, notamment dans les quartiers extérieurs, tuant un grand nombre de femmes et d'enfants.

Aux premières heures de la matinée d'aujourd'hui, l'aviation anglo-américaine a effectué un autre raid sur Rome. On déplore encore, de nombreux morts.

Pour une répression rapide et exemplaire des crimes terroristes Des cours martiales sont instituées Les bandits pris sur le fait seront immédiatement passés par les armes

VICHY, 20 janvier. — La loi portant création de cours martiales que publiera demain le *Journal officiel*, témoigne de la volonté du gouvernement d'en finir avec les crimes terroristes des agents de Moscou.

Depuis plusieurs mois les attentats contre les personnes se sont multipliés et ont porté sur tous les éléments, souvent les plus paisibles de la population.

Des juges mêmes ont été assassinés pour avoir rendu des sentences dans la pleine impartialité de leur conscience.

Une telle situation qui paralyse la répression ouvrirait la voie à des représailles individuelles et finirait par conduire le pays à l'anarchie et à la guerre civile.

Le gouvernement a estimé qu'il avait le devoir de prendre des mesures rigoureuses et exceptionnelles pour maîtriser le terrorisme communiste et sauvegarder ainsi la vie et la sécurité des citoyens.

Le terroriste qui tue ou tente de tuer doit payer son crime de sa vie, le terrorisme qui donne la mort doit subir la mort et, s'il est pris sur le fait, rien ne doit venir différer son châtiment.

En conséquence, il sera déferé aux cours martiales instituées par la nouvelle loi, l'application de tous les textes sur l'instruction criminelle se trouvant de ce fait suspendue.

Si la cour martiale constate qu'effectivement le flagrant délit est patent et la culpabilité manifeste, les coupables seront immédiatement passés par les armes en vertu d'une disposition impérative de la loi.

Si, en revanche, ces conditions ne sont pas remplies, les prévenus se-

ront renvoyés devant les tribunaux compétents.

Ainsi malgré la suspension des garanties judiciaires de droit commun et la rapidité de leurs conditions de fonctionnement seront fixés par arrêtés du secrétaire général au maintien de l'ordre.

Pour bien marquer le caractère exceptionnel et temporaire de cette loi répressive, une de ses dispositions limite son application au 30 juin 1944.

Un jeune garçon belge a remis aux Petits Poulbots, par l'intermédiaire de Françoise Gallas, fille de l'artiste, une somme de 50.000 francs. On reconnaît, pendant cette touchante cérémonie, au second plan, Lucien Gallas et, à gauche, Tino Rossi.



Photo « LE MATIN »

Nous avons apporté en Italie le désordre la famine, le désespoir reconnaît la presse anglaise

« Jamais, autant qu'en Sicile et dans le Sud, le fossé infranchissable qui sépare les promesses anglo-américaines des réalisations n'a été aussi visible. C'est la presse ennemie elle-même qui nous en apporte la preuve. Ainsi, le correspondant en Italie du Sud de l'*Evening Standard* déclare :

« Dans leur retraite, les Allemands se sont toujours montrés corrects, ils n'ont jamais procédé à des destructions inconsidérées, ni imposé des charges excessives à la population. Ce sont nos raids aériens qui ont causé les plus grandes destructions. En Italie du Sud régnent aujourd'hui le désordre, la désorganisation et le désespoir, et ce sont là, sans doute, des faits qui se reproduiront dans tous les pays où les armées alliées entreront. »

« La famine en Italie est due surtout à l'attitude des troupes anglo-américaines. Celles-ci ont les poches pleines de lires, et, tandis qu'avant la guerre une livre valait 70 lires, elle en vaut maintenant 400. »

« Le *Time* and *Tide*, après avoir fait les mêmes remarques, écrit : « On constate que les alliés ne sont pas en mesure de nourrir le continent en y important des vivres. »

« Les faits parlent si clairement à travers ces informations américaines, conclut le *Berliner Zeitung*, que les stratèges chargés de préparer l'invasion peuvent s'épargner tout effort de propagande. L'Europe sait et recevra comme il convient les Anglo-Américains. »

L'AFFAIRE MAURRAS CONTRE MARCEL DEAT RENVOYEE AU 6 JUILLET

Devant la 12^e chambre du tribunal correctionnel de la Seine, a été appelé hier le procès en 100.000 francs de dommages-intérêts intenté par Charles Maurras à M. Marcel Deat, pour injures et diffamation.

Au nom de Charles Maurras, M. Charrier a demandé le renvoi du procès en indiquant que l'avocat habituel du directeur de l'*Action Française*, M. Marie de Roux, récemment décédé, n'avait pas encore été remplacé.

M. Michel Brille se présentait pour M. Marcel Deat, et M. Dislay pour le gérant de l'*Œuvre*, également poursuivi.

Le tribunal a renvoyé le procès au 6 juillet.

346 ARRESTATIONS EN 24 HEURES

Tel est le bilan d'une journée de répression du banditisme

VICHY, 20 janvier. — La répression du banditisme se poursuit activement, ainsi qu'en témoigne ce bilan portant sur la journée du 18 janvier :

En vingt-quatre heures, 346 arrestations de meurtriers, pillards, incendiaires et saboteurs ont été opérées, se répartissant comme suit : 210 arrestations en zone Nord, 136 en zone Sud.

L'exposition des Waffen-SS aux Champs-Élysées

M. Abetz, ambassadeur d'Allemagne à Paris, et le général Oberg ont inauguré hier l'exposition des Waffen SS aux Champs-Élysées, entourés d'un représentant du gouverneur militaire, de M. Liebreu, représentant M. de Brinon, et du commandant « Déesse » de la L. V. F., M. Lecocq, directeur général du Centre d'étude antibolchevique, et de nombreuses personnalités allemandes et françaises.

Dans la salle décorée de drapeaux et d'écussons aux couleurs allemandes et françaises, d'impressionnantes photos retraçant à la fois l'activité militaire des Waffen SS et leurs œuvres sociales : camps d'instruction, maisons de repos pour les femmes de combattants, joyeux pour les enfants.

Ces photos permettent de mieux comprendre l'héroïsme quotidien de cette troupe sélectionnée, dont le recrutement en France va croissant.

L'exposition restera ouverte jusqu'au 30 janvier.

La bolchevisation de l'Afrique du Nord

A ALGER
Couscous d'honneur aux trente députés communistes

A CASABLANCA
Le Sultan assiste à une grande réunion bolchevique

(DEPECHE EN 2^e PAGE)

Tout autour des Halles

II. — Où le « faisan » fait son nid et joue du téléphone

Un reportage de René KRAEMER



Dessins de RINGARD

Les camelots pullulent aux Halles où l'on vend de tout. Manquez-vous de brillantine d'avant guerre, de savonnets parfumés, de savon à barbe, de brosse à dents, de peigne ? Recherchez-vous le merle blanc ? Arrêtez-vous ici, dans ce café où l'on déguste le pastis à longueur de journée, et c'est bien le diable si, à peine entré, vous n'êtes pas harponné par un particulier qui, discrètement, ouvre devant vous son éventaire portatif.

— Voyez, monsieur, cette pâte dentifrice. Si vous la trouvez dans le commerce, je ne m'appelle plus Paulot !

Et le bougre débouche un tube.

— Prenez sur le bout du doigt et goûtez ça. Un beurre, monsieur !

J'ai goûté. J'eus un haut le cœur. J'ai laissé le tube au marchand.

Epaves et gagne-petit

Depuis la bonne vieille qui, courbée sur le trottoir, ramassait les morceaux de caillots pour en faire des allume-feu que vous paiez cent sous, jusqu'au biffin recherchant les fleurs fanées jetées dans le ruisseau, qui les rafraîchit et les offre aux cavaliers pour leurs dames, en passant par le gitan qui, lisant dans les lignes de la main prédit à toutes le même avenir sans nuage, tous autant qu'ils sont gagnent sans grands soucis leur petite existence.

J'ai vécu plusieurs jours dans le milieu. Le zanzi et le poker sont au premier plan des loisirs de cette faune grouillante autour des pavillons.

On ne paie pas une tournée, on la joue. Ce qui, en enterrant les morts (lire : l'élimination des perdants) fait, à chaque partie de « mexicain », de « seize » ou de « trente et un », trois ou quatre consommations à boire. C'est toujours autant de pris !

Pénétrez dans tel débit que je connais bien. Vous y trouverez, à 10 heures, trois ou quatre messieurs qui commencent leur journée. On joue le café arrosé à 12 francs jusqu'à midi l'après-midi à 12 ou 15 jusqu'à 13 heures. Allez déjeuner. Revenez prendre votre faction à 15 heures et vous en avez jusqu'à 19 heures à les obser-

La Loterie nationale 41^e TRANCHE

Le numéro 090.400 gagne 6 millions dans la série A et 2 millions dans la série B

Derniers chiffres gagnants	Série A		Série B	
	Montant du lot	Montant du lot	Montant du lot	Montant du lot
1	911 67.661	1.000 40.000	1.500 60.000	
2	2 832 142 27.512 088.362	200 1.000 1.000 40.000 100.000	200 1.500 1.500 60.000 120.000	
3	423 2.443	1.000 2.000	1.500 10.000	
4	4 74 4.364 5.384 244.324 064.804	400 500 1.000 2.000 100.000 600.000	400 1.500 10.000 10.000 120.000 250.000	
5	445 3.525 5.625 2.565	1.000 2.000 5.000 20.000	1.500 10.000 15.000 30.000	
6	366 1.946 099.026 153.216	1.000 2.000 100.000 1.000.000	1.500 10.000 120.000 500.000	
7	4.357 096.567	5.000 600.000	15.000 250.000	
8	125.128	100.000	120.000	
9				
0	990 74.790 56.860 93.480 102.540 090.400	1.000 40.000 40.000 40.000 100.000 6.000.000	1.500 60.000 60.000 60.000 120.000 2.000.000	

Les auteurs des détournements opérés à la Croix-Rouge de Saint-Gaudens sont sévèrement condamnés

TOULOUSE, 20 janvier. (Dép. Matin). — L'affaire de la Croix-Rouge de Saint-Gaudens a été appelée devant le tribunal spécial de la cour d'appel de Toulouse.

Cette affaire concerne des détournements importants de denrées, victuailles, tabac et marchandises diverses que les inculpés, à la tête desquels figurent deux dames de la Croix-Rouge, utilisaient pour leur usage personnel ou revendaient au marché noir.

Le 10 août 1943, le commissaire de Saint-Gaudens, avisé des allées et venues suspectes et du chargement d'un camion devant le local de la Croix-Rouge s'y rendit et mit en état d'arrestation Pierre Dufour, 60 ans, son fils Roger, 19 ans, Louis Allendard, 40 ans, chauffeur, Henri Collon, 43 ans, journaliste, qui furent pris en flagrant délit de détournements de denrées diverses.

L'enquête révéla que Joseph Danfous, 37 ans, jardinier au service de Mlle André Danes, 57 ans, infirmière de la Croix-Rouge, avait également détourné de nombreux colis au bénéfice de sa patronne.

Aveux et perquisitions amènent successivement l'arrestation de Mlle Danes, celle de Julien Danfous, 47 ans, de Mme Léa Galy, épouse Alba, dame assistante de la Croix-Rouge, qui furent accusées de détournement de denrées et d'une importante quantité de laine destinée à l'exécution de divers ouvrages pour les prisonniers.

Après une journée d'audience, le tribunal a condamné : Louis Allendard et Henri Collon et Pierre Dufour à 5 ans de réclusion ; Joseph Danfous à 5 ans de travaux forcés ; Mlle Danes et Mme Alba à 7 ans de travaux forcés ; Julien Danfous est relâché.

P. C. du marché noir

Que voudriez-vous qu'ils fissent ? Ils font partie du matériel. Ce café où l'on ne rencontre qu'eux est leur quartier général, leur P. C. en quelque sorte. Ils ne peuvent s'en éloigner. Ils y reçoivent par téléphone, les offres et les demandes. Et cela donne à peu près ceci :

— Allo ! Ota, c'est Riri ! Trois cents boîtes de petits pots ? A combien ? Trop cher. Baisse un peu. Entendu, j'ai l'acheteur. Garde l'option !

— Allo ! La Petite Tête. Combien de poulets tu dis ? Bon ! Ça va ! J'ai le vendeur !

— Allo ! C'est pour toi, Bou-boule !

Et Bou-boule lâche les dés, prend le micro et... une commande de roquefort à 420 francs le kilo.

S'il arrive peu de volailles au marché, s'il ne parvient que peu de viande et point de fromage gras, faites la tournée des cafés de la rue Berger à la rue Rambuteau, de la rue Saint-Honoré à la rue Etienne-Marcel, du square des Innocents à la rue Coquillière, vous y trouverez tout ce que vous voulez en cherchant bien et en payant encore mieux.

Quand je vous dis qu'entour des Halles tout le monde gagne sa vie et trouve la sienne !

LE BACCALAUREAT SÉRA-T-IL AJOURNÉ ?

La nouvelle circule avec persistance dans les lycées que la date du baccalauréat serait ajournée et qu'il aurait peut-être même lieu au mois de mai.

Au ministère de l'Éducation nationale, tout en ne démentant pas la nouvelle, on déclare n'avoir aucune précision à ce sujet, ni savoir même si l'on ne sera pas forcé d'ajourner la date de cet examen.



M. l'ambassadeur ABETZ et le général OBERG visitant l'exposition